

2024

Rapport d'activité de la FHF Nouvelle-Aquitaine



1- Le service public de santé en région :

- 3 Centres Hospitaliers Universitaires
- 79 Centres Hospitaliers
- 218 établissements sociaux et médicaux-sociaux



2- Des hommes et des femmes engagés :

- 80 000 professionnels dont 11 000 médecins

3- Des valeurs partagées :

- Egal accès à des soins pour tous
- Innovation et excellence
- Continuité de la prise en charge



Rendez-vous sur www.fhf.fr

 @FHF_N_AQUITAINE

Table des matières

1. Faits marquants 2024	3
1.1 Fil rouge de l'année	3
1.2 Congrès interrégional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie à Albi les 10 et 11 octobre 2024	4
2. Association FHF NA	5
2.1 Gouvernance - Instances	5
2.2 Permanence	7
3. Animation	7
3.1 Coordination	7
3.2 Groupes de réflexion	7
3.3 Evènements régionaux organisés par la FHF NA	8
3.3.1 Journée régionale du secteur médico-social le 22 mars	8
3.3.2 Journées de formation pour les établissements sociaux et médico-sociaux	9
3.5 Appui aux établissements	10
3.5.1 Accompagnement des établissements	10
3.5.2 Base documentaire à destination des ESMS	10
3.5.3 Référent Handicap Mutualisé Nouvelle-Aquitaine	10
3.6 Newsletters	11
4. Activité de lobbying et de représentation des établissements	11
4.1 Rencontres régulières avec l'ARS	11
4.2 Lobbying sur la situation financière des ESMS	12
4.3 Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales	12
4.4 Contribution aux évènements, colloques et forums régionaux	13
4.5 Liens avec la FHF nationale	13
5. La FHF NA en actions - Contributions et propositions	14
5.1 Soutien des ressources humaines	14
5.2 Contribution à la feuille de route nationale de l'hospitalisation à domicile (HAD) publique	16
5.3 Contribution à la transformation écologique en santé	16
5.4 Développement d'un partenariat avec les représentants des usagers	16
5.6 Réalisation d'enquêtes	17
La FHF Nouvelle-Aquitaine a réalisé, tout au long de l'année, des enquêtes en vue d'objectiver et d'appuyer les positions défendues aux niveaux national et régional sur des sujets importants tels que :	17
5.7 Rédaction d'articles	17
6. Orientations stratégiques pour 2025	18



1. Faits marquants 2024

1.1 Fil rouge de l'année

La FHF Nouvelle-Aquitaine s'est appliquée, tout au long de l'année 2024, à développer des partenariats avec les acteurs régionaux pour soutenir et accompagner ses établissements adhérents sur les divers sujets d'actualité :



- **Relance du partenariat avec le Conseil régional** afin de le sensibiliser aux besoins des établissements publics de santé :
 - o Présentation des résultats de l'enquête métiers en tension
 - o Prise de position et alerte sur le schéma régional des formations sanitaires et sociales
 - o Contribution et signature du contrat de déclinaison du schéma régional des formations sanitaires et sociales ;

Approfondissement de la collaboration avec France

Travail en favorisant des échanges avec les directeurs des ressources humaines de la région et, surtout, en organisant la première édition de la journée régionale pour l'emploi en santé



- **Poursuite de la coopération avec l'Association nationale pour la formation du personnel hospitalier (ANFH) :**

- o Restitution de l'enquête métiers en tension 2023 et coordination d'une nouvelle enquête en 2025
- o Travaux menés avec les directeurs des ressources humaines... ;



- **Construction d'un partenariat inédit avec France Assos Santé :**

- o Adoption de positions communes vis-à-vis des autorités de tutelle, comme par exemple, pour l'évolution de la stratégie régionale de gestion des lits
- o Participation à l'opération « Silhouette » avec l'appui des établissements adhérents dans le but de faire connaître les représentants des usagers et leur rôle ;





- **Développement des relations avec l'association Agir Durablement en Santé en Nouvelle-Aquitaine (ADSNA)**
 - o Participation au Copil développement durable
 - o Construction d'atelier santé durable au congrès régional et création d'un prix transition verte ;
- **Organisation d'interactions avec des interlocuteurs privilégiés dont :**
 - o La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires (FEHAP), notamment sur les sujets HAD et de préparation des CSOS
 - o L'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP), pour les accompagnements proposés, en particulier le programme ANAP 360
 - o Le GIP ESEA à la suite du renouvellement de sa gouvernance (organisation de restitution en instances, de webinaires...)
 - o Le médiateur régional afin de faire connaître ses services en appui des établissements.

1.2 Congrès interrégional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie à Albi les 10 et 11 octobre 2024



Pour sa 16^{ème} édition, le congrès inter-régional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie s'est tenu, à Albi les 10 et 11 octobre 2024, sur la thématique : Quelles transitions acceptables et soutenables pour répondre aux besoins des territoires et de la population ?

L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site Internet du congrès : [ACCUEIL | Le Congrès de la FHF](#)

Prix transition verte

A l'occasion du congrès d'Albi, de nouveaux prix Transition verte ont été créés. Il a été remis par Madame la Ministre de la santé et de l'accès aux soins, Mme Geneviève DARRIEUSSECQ.



CATÉGORIE ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Projet Lauréat : La toilette éco-conçue en EHPAD
Martine BEHEREGARAY, Cadre de Santé de l'EHPAD Larrazkena

CATÉGORIE CENTRE HOSPITALIER

Projet Lauréat : La chaleur décarbonée en réseau,
Nicolas CAMPESTRE, Directeur territorial des achats, SIH et développement durable et **Camille Carnielli**, DA affaires générales, qualité, communication

CATÉGORIE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Projet Lauréat : Broc'Santé, plateforme de réemploi pour faciliter les échanges de biens entre services
Marie-Ange PERIDONT-FAYARD, Directrice adjointe Schéma Directeur Immobilier et RSE, CHU de Montpellier

Les 12 posters du prix transition verte présentés lors du congrès d'Albi sont accessibles sur la page internet de la fédération régionale : [Retour sur le Prix transition verte - Congrès inter régional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie à Albi | Fédération Hospitalière de France](#)

2. Association FHF NA

2.1 Gouvernance - Instances

Les instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine se sont tenues, selon des modalités mixtes (accessibles en présentiel et en visioconférence), durant toute l'année 2024 afin de permettre la participation du plus grand nombre.

La convention régionale a été organisée, le 12 décembre, à l'IFPS d'Agen.

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises : le 7 mars, le 25 mars (en séance extraordinaire) et 12 décembre 2024.

Quatre réunions du Bureau se sont tenues en 2024 aux dates suivantes :

- 10 janvier
- 12 avril
- 28 juin
- 19 septembre



A l'occasion de ces réunions sont abordés la vie de l'association (budget, nouvelles adhésions...), ainsi que les sujets d'actualité dont de manière non exhaustive pour cette année :

- Dans le champ sanitaire :
 - o La Loi dite « Valletoux » visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels et ses décrets d'application ;
 - o Les réformes des autorisations, le calendrier et les modalités de dépôt des demandes d'autorisation ;
 - o La réforme des activités d'urgence et la structuration de l'offre sur les territoires ;
 - o La gestion des lits ;
 - o L'activité des établissements, ainsi que les tensions hivernales et estivales ;
 - o Les DSR soins critiques et chirurgie pédiatrique ;
 - o Le dispositif de téléconsultations assistées dans le cadre de la prise en charge des soins non programmés dit « rempart » ;
 - o Les conditions de mise en œuvre des directions communes ;
 - o La situation financière des établissements publics de santé (budget, trésorerie, capacité d'investissements, impact de l'inflation) ;
 - o Les arbitrages de fin de campagne 2023 et, en particulier les modalités de répartition des enveloppes dite « sous-exécution » et « aides exceptionnelles » ;
 - o La procédure d'instruction et de validation des EPRD par l'ARS NA ;
 - o Le suivi du Ségur investissement ;
 - o La PDSSES et notamment l'enquête de la DGOS visant à dresser un état des lieux ;
 - o Les équipes médicales de territoire (EMT) et les UMH-P (Unités mobiles hospitalières paramédicalisées) ;
 - o Les PADHUE ;
 - o L'HAD....
- Dans le champ médico-social :
 - o La situation financière des ESMS
 - o La réforme des SAD
 - o Le GTSMS
 - o La fusion des sections soin et dépendance
 - o Les appels à projets....

2.2 Permanence

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la permanence FHF Nouvelle-Aquitaine, localisée sur le site du CH Charles PERRENS à Bordeaux, est composée de trois personnes qui appuient le Président, les Vice-Présidents, ainsi que le Délégué régional et le bureau de la FHF Nouvelle-Aquitaine :



Une directrice régionale,
Anne-Laure NAVARRE



Une chargée de mission,
Sandrine LE GUENNEC



Une assistante de direction,
Sylvie LASCAUD-THOMASSON



La FHF NA a accueilli, pendant 2 mois, une élève directrice d'hôpital, Sarah AUDUSSEAU. Sarah a notamment travaillé à la préparation des CSOS (soins critiques et chirurgie), des réunions avec l'ARS et des réunions et instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine. Elle a également animé plusieurs visioconférences bimensuelles, ainsi que le GRAHPA.

3. Animation

3.1 Coordination

Tout au long de l'année, la FHF NA organise trois à quatre visioconférences par mois :

- Deux visioconférences bi-hebdomadaires à destination des établissements sanitaires réunissant en moyenne 25 établissements ;
- Une à deux visioconférences par mois à l'attention des établissements médico-sociaux auxquelles participent une cinquantaine d'établissements.

Ces réunions permettent d'informer les établissements sur les actualités nationales et régionales, d'aborder les sujets à enjeux, de répondre aux questions des adhérents et de partager les expériences et éventuelles difficultés aux fins de mettre en place des actions et d'intervenir, le cas échéant, au niveau de l'ARS et/ou de la FHF nationale.

La permanence de la FHF Nouvelle-Aquitaine participe également aux réunions territoriales FHF. En 2024, des réunions ont été organisées dans les Landes et les Deux-Sèvres.

3.2 Groupes de réflexion

La FHF Nouvelle-Aquitaine pilote ou participe à plusieurs groupes de réflexion :

- A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine :
 - o Les échanges GHT institués, en 2022, entre référents de GHT afin de partager les modalités de déclinaison des dispositifs législatifs et réglementaires dans chacun des GHT de la Région, ainsi que leurs expériences

et initiatives respectives. Ce nouveau temps d'échange a été organisé à deux reprises, le 16 mai et 5 décembre 2024 ;

- Le G2RSMS, regroupant des représentants des établissements médico-sociaux, s'est tenu quatre fois, le 2 février, 5 avril, 7 juin et 6 septembre.

Le groupe a abordé les sujets d'actualité dont les réformes des SSIAD, les tensions RH, le GT SMS,

Les difficultés financières ont constitué le fil rouge des discussions de chaque réunion (enquête, courriers CD, rencontre ARS, ...). Lors de ces séances, les membres du travail ont également travaillé sur plusieurs documents afin d'alimenter une base documentaire à destination des adhérents ;

- Les réunions régionales des directeurs des ressources humaines (9 février, 21 juin et 4 octobre) sous un nouveau format régional en modalités mixtes (présentiel et visioconférence), des directeurs des finances (4 avril, 6 juin et 21 novembre), chacune en lien avec les pôles d'expertise de la FHF nationale.

- A l'échelle de l'ex-région Aquitaine

- Le GRAHPA, instance stratégique de réflexion et de discussion des directeurs et Présidents de CME des établissements sanitaires, a été réuni à 4 reprises, les 1^{er} février, 15 mai, 26 septembre et 29 novembre 2024.
- Les réunions des directeurs des affaires médicales.

- A l'échelle de l'ex-région Poitou-Charentes, la FHF NA participe également, en tant qu'invité, aux réunions de la Conférence régionale des Présidents de CME de centres hospitaliers et aux « G5 », réunion des directeurs des 5 hôpitaux de référence de la région Poitou-Charentes.

3.3 Evènements régionaux organisés par la FHF NA

3.3.1 Journée régionale du secteur médico-social le 22 mars

Comme chaque année, la FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé une journée régionale à destination des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), le vendredi 22 mars.



En début de journée, Benjamin CANIARD, co-responsable du pôle autonomie, a présenté l'actualité du secteur et notamment :

- La situation financière des ESMS ;
- La loi « Bien vieillir » et projet de loi « grand âge » ;
- La réforme des SAD ;
-

En seconde partie de matinée, un temps d'échange a été organisé sur le futur Groupement Territorial Social et Médico-Social (GTSMS) avec :

- Une présentation des premiers éléments réglementaires par le **pôle autonomie** de la FHF nationale
- Une illustration de coopération entre ESMS, présentée par le GCSMS du Lot et Garonne par l'intermédiaire d'**Hélène SORINA**, directrice d'EHPAD et administratrice de ce groupement et **Aude MALET**, directrice déléguée de l'EHPAD de Puymirol.

En fin de matinée, **Magali DOUMECHE**, Référente Handicap Mutualisée Nouvelle-Aquitaine, a exposé ses missions et son champ d'actions auprès des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'après-midi a été consacrée aux retours d'expérience sur deux dispositifs : le Centre Territorial de Ressources (CRT) et les équipes mobiles Qualité de vie et conditions de travail (QVCT).

Ce sont **Céline BIGEAU**, directrice d'EHPAD dans la Vienne et **Marine JOSLET**, directrice d'EHPAD et SSIAD dans les Landes, qui ont présenté, les premiers CRT ouverts, en Nouvelle-Aquitaine en 2023, dans leurs établissements.



Céline FOURREAU, directrice d'EHPAD à Marans et Aigrefeuille et **Maxime CESCOSSE** de l'ARACT Nouvelle-Aquitaine ont animé le RETAX sur les équipes mobiles QVCT.

Cette journée fut un succès au regard du nombre de participants et de la qualité des intervenants.

3.3.2 Journées de formation pour les établissements sociaux et médico-sociaux

La FHF NA a organisé deux sessions de formation à destination des ESMS :



Deux journées sur **le dialogue social** avec l'intervention de Monsieur Jean-Yves COPIN de GH3 (les 16 et 17 janvier). Cette journée, initialement programmée en 2023 a réuni 42 participants.

Une journée relative **aux leviers financiers en ESMS** avec une animation de KPMG (le 14 novembre) à laquelle 67 personnes ont participé.



3.5 Appui aux établissements

3.5.1 Accompagnement des établissements

La FHF NA défend les positions des établissements publics de santé en CRSA et en CSOS en préparant les séances en lien avec les établissements afin de contextualiser les demandes de (ré)-autorisation, analyser l'offre de soins du territoire et argumenter au mieux auprès des autres membres de la CSOS et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Elle assure également, au fil de l'eau, la diffusion des actualités, des évolutions de réglementation, des appels à projet... dont elle a connaissance via ses différents partenaires notamment sur les sujets suivants en 2024 :

- Les actualités budgétaires et financières, RH
- Les réformes : SAD, fusion des sections, GTSMS, les autorisations
- ESMS numérique...

Elle répond également quotidiennement à une dizaine de demandes ponctuelles par jour en lien avec les pôles d'expertise de la FHF nationale.

3.5.2 Base documentaire à destination des ESMS



La FHF Nouvelle-Aquitaine a construit une base documentaire à destination de ses adhérents du secteur social et médico-social.

Les adhérents peuvent y trouver de nombreux documents, tels que la campagne de communication des métiers du grand âge de la FHF NA, le contrat de séjour de la FHF, des exemples de trames d'entretien professionnel et une trame de règlement intérieur du CSE.

Ces documents ont été travaillé par le G2RSMS à l'instar des modèles de délibérations financières et les règlements intérieurs de l'établissement, le plan bleu et le plan égalité femmes hommes.

3.5.3 Référent Handicap Mutualisé Nouvelle-Aquitaine

Madame Magali DOUMECHÉ est la personne ressource pour toutes les questions liées à la prise en compte du handicap dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics de la région.

En effet, le RHM a pour mission de promouvoir la politique handicap dans les établissements pour le recrutement, la formation et le maintien dans l'emploi des agents de la Fonction Publique Hospitalière. A ce titre, le RHM concourt par son expertise et son accompagnement aux obligations des employeurs qui résultent de la loi du 11 février 2005. Il exerce sa mission en lien avec les référents handicap dans les GHT et dans les établissements adhérents de la FHF.

Son rôle est notamment d'informer les établissements sur les modalités d'intervention du FIPHFP, accompagner les employeurs à structurer le parcours professionnel des agents en situation de handicap, assurer la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de communication et de formation, assister les établissements lors de la déclaration des BOE ou lors des opérations de contrôle du FIPHFP et apporter un appui aux établissements dans l'animation de leur politique handicap.

La FHF Nouvelle-Aquitaine participe au COPIL régional et également au COPIL national. La permanence suit également la mise en œuvre de la convention régionale.

3.6 Newsletters



Les établissements adhérents reçoivent, par email à fréquence trimestrielle, une newsletter dématérialisée dont le contenu est structuré autour des principales actualités, d'une synthèse des dernières rencontres/réunions auxquelles la FHF NA a participé, d'un rappel des appels à projets et enquêtes en cours et d'une mise en lumière des succès et initiatives des établissements, ainsi que de l'agenda des prochains événements.

4. Activité de lobbying et de représentation des établissements

4.1 Rencontres régulières avec l'ARS



La FHF NA a développé les échanges avec l'ARS NA toute l'année :

- Deux rencontres ont été organisées avec le Directeur général de l'ARS, le 10 janvier et le 11 septembre ;
- Trois rencontres avec la DOS se sont tenues, le 1er février, le 12 avril, le 23 septembre et le 22 novembre ;
- Une rencontre a été programmée avec la direction de l'Autonomie (DSPA), le 3 juin ;
- La FHF NA a également participé aux différentes réunions entre l'ARS et les fédérations sanitaires, médico-sociales et représentantes des établissements publics de santé mentale ;
- Des réunions thématiques ont été organisées entre l'ARS et la FHF NA sur des sujets spécifiques tels que les crédits complémentaires et de fin de campagne, le suivi du Ségur investissement, le cahier des charges « rempart », la trésorerie, les crédits « investissement du quotidien », le déploiement des SAS (bureau SAS)...

Ces échanges ont permis de défendre les positions et actions menées dans le courant de l'année 2024 par la FHF NA sur les thèmes suivants :

- La révision du Projet régional de santé (PRS) et de la stratégie régionale de santé ;
- Le renouvellement des autorisations (procédure et conditions de délivrance) ;
- La structuration de l'offre de soins : des activités d'urgence et des soins non programmés (antennes d'urgence, EMT, UMHP...) ;
- L'évolution de la stratégie régionale de gestion des lits ;
- La gouvernance hospitalière ;
- Les conditions de mise en œuvre des directions communes ;
- Le développement des pôles inter-établissement ;
- Les tensions hospitalières (hivernales et estivales) et les leviers d'action ;
- La révision du schéma régional de la PDSES ;
- Les PADHUE et notamment leur formation ;
- La dégradation des situations financières des établissements publics sanitaires et médico-sociaux ;
- Les modalités de répartition de l'enveloppe « investissements au quotidien » 2024 ;
- La campagne de validation des EPRD ;
- Le suivi du Ségur investissement ;

- La réforme des SAD ;
- La cybersécurité et le programme CARE ;
- La feuille de route transition écologique du système de santé...

4.2 Lobbying sur la situation financière des ESMS

Face à la dégradation généralisée de la situation financière des EHPAD publics, en 2024, la FHF Nouvelle-Aquitaine a mené plusieurs actions :

- Notes financières et enquêtes ;
- Rendez-vous avec des conseils départementaux et l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;
- Participation à une rencontre avec les élus de la Gironde, l'ARS et le conseil départemental ;
- Transmission de note à des parlementaires (situation financière et inégalités socio-fiscales) ;
- Proposition de modèle de motions à adopter en instances.

4.3 Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales

La FHF Nouvelle-Aquitaine a participé de manière notable en 2024 aux consultations régionales en apportant des contributions et propositions écrites pour l'élaboration des travaux suivants après concertation avec ses établissements adhérents, notamment :

- Les modalités de répartition :
 - o Des enveloppes de fin de campagne 2023 (« sous-exécution » et « aides exceptionnelles »)
 - o Des crédits « investissement au quotidien » 2024 ;
- Le contrat de déclinaison du schéma régional des formations sanitaires et sociales ;
- L'évolution de la stratégie régionale de gestion des lits et la charte régionale.

Plus largement, comme les précédentes années, la FHF NA a organisé sa représentation auprès de organismes/instances/partenaires régionaux suivants :

- ANFH - Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
- CGOS - Comité de gestion des œuvres sociales
- ORU - Observatoire régional des urgences
- La CRSA (plénière et permanente) - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et ses sous-commissions spécialisée pour l'organisation des soins, permanente, usagers, prévention et médico-sociale
- Les commissions de subdivision de l'Internat ex-Aquitaine, ex-Limousin et ex-Poitou-Charentes
- Le CESER - Conseil économique, social et environnemental régional
- Le CCECQA - Comité de coordination de l'évaluation clinique et de la qualité en Nouvelle-Aquitaine
- GIP ESEA
- FIPHFP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux et infections iatrogènes
- COPIL Sensibilisation des acteurs de terrain à la prévention de la radicalisation
- CCES - Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan régional de prévention et de la gestion des déchets
- CESP – Jury Contrat d'engagement de service public
- COPIL des Acteurs du dispositif "Accès à la contraception, aux droits sexuels et à l'égalité"
- Commission des pénalités financières de la CPAM
- ORS - Observatoire régional de la santé
- ERENA - Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine et Conseil d'Orientation
- CCIRA – Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics
- Comité de concertation suivi des GHT
- GCS Achats
- CCARU - Comité consultatif d'allocations des ressources, section urgences
- CCAR-PSY - Comité consultatif d'allocations des ressources, section psychiatrie
- CCAR-SSR - Comité consultatif d'allocations des ressources, section SSR
- CRCDC - Comité de pilotage au Plan Régional de Prévention des Cancers
- COTRIM - Comité technique régional de l'information médicale
- Comité régional de pilotage de l'identité numérique
- Numérique en santé et en ESMS avec HOP'EN SUN-ES,
- Comité régional stratégique du numérique en santé
- Comité de pilotage RSE Santé durable
- AFENA - Association Filière Endométriose Nouvelle Aquitaine
- CAQES

- Comité Plateforme régionale de gestion des demandes de Transports
- Collège national des directeurs et responsables de sécurité des systèmes d'information
- Groupe de travail stratégie vaccinale COVID
- Comité de pilotage régional des projets SAS
- Conseil Régional de l'Investissement en Santé (CRIS)
- Comité régional de pilotage de l'identité numérique (CORPIN)
- COPIL médiateur santé pair
- Pair aideance
- GT SERAFIN-PH
- Comité Technique Régionale en Santé Mentale
- Ouverture temporaire de lits de médecine
- Hébergements temporaires non médicalisés
- GT Imagerie
- Comité de déploiement des infirmiers de pratique avancée
- Groupe de travail norme écoresponsable « hébergement en ES/ESMS
- Comité stratégique plan antichute
- Conférence régionale des Présidents de CME de CH
- Appel à projet mesures nouvelles de pédopsychiatrie et psychiatrie périnatale – Jury régional d'expert
- Club des professionnels e-parcours
- Commission régionale de la prise en charge médicamenteuse de la personne âgée sur le parcours de soins
- Comité de suivi régional de la réforme des services autonomie à domicile (SAD)
- COPIL « Mon espace santé » de la Nouvelle-Aquitaine.
- Groupe de travail urgences.

Et plus récemment :

- Commission régionale Transformation Ecologique du Système de Santé (TESS)
- COPIL élargi de CAPalliatif.

La représentation FHF NA est également déclinée sur les territoires :

- CODAMUPS-TS - Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires
- CDCA - Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie
- CRIS - Comité régional de l'investissement
- Comité de pilotage du plan régional de Prévention des cancers
- Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie
- Conseil départemental consultatif des personnes handicapées
- CDCAPH - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- CTS - Les 12 Conseils territoriaux de santé...

A cela il faut rajouter les COPIL, commissions AAP et groupes de travail pilotés par l'ARS en déclinaison de la stratégie nationale.

4.4 Contribution aux événements, colloques et forums régionaux

La FHF NA était présente également aux événements régionaux, notamment le séminaire régional relatif à la gestion des lits organisé par l'ARS NA, le Copil de l'ADSNA ou encore les événements organisés par ses partenaires comme l'ANFH (journée des dispositifs d'appui de l'ANFH, journée sur le baromètre social) ou encore la journée régionale de France Assos Santé...



4.5 Liens avec la FHF nationale

La FHF NA entretient des liens très étroits avec la FHF nationale aux fins de disposer des dernières actualités, projets de textes et de valoriser les initiatives des adhérents de la région via sa participation :

- Aux visioconférences hebdomadaires entre les fédérations régionales et la délégation nationale de la FHF ;
- Au salon Santexpo les 21 au 23 mai ;
- Aux Universités d'été, les 3 et 4 septembre ;

- Au séminaire des délégués régionaux, les 30 janvier, 9 avril, 21 mai, 3 septembre et 22 octobre ;
- Au séminaire des délégués SMS, les 19 et 20 septembre ;
- Au comité scientifique des rencontres RH de la santé ;
- Au groupe de travail sur les conventions à mettre en œuvre en lien avec les réformes des autorisations ;
- Aux groupes de travail, constitués cette année dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la FHF, relatifs aux ressources humaines et aux finances.

La FHF NA participe également à diverses réunions de coordination organisées par les pôles de la FHF nationale : réunions des correspondants handicap, des correspondants SSIAD, des chargés de mission SMS, des référents communication, des présidents de CCAR urgences, SMR et psychiatrie, aux référents numériques mais également aux réunions des réseaux de DAM, de DRH,

Sur sollicitation de la fédération régionale, plusieurs pôles de la FHF interviennent lors des réunions territoriales et régionales des différentes directions (directeurs des finances, des RH, des affaires médicales...).

5. La FHF NA en actions - Contributions et propositions

5.1 Soutien des ressources humaines

La FHF Nouvelle-Aquitaine a engagé en 2024 plusieurs actions en faveur du soutien des ressources humaines de ses établissements adhérents au moyen de journée, enquête et contrat.

5.1.1 Organisation de la 1^{ère} édition de la journée pour l'emploi en santé

La FHF Nouvelle-Aquitaine a co-organisé avec France Travail et le CHU de Bordeaux, le lundi 24 juin, **la 1^{ère} édition de la journée régionale pour l'emploi en santé**.

Partant du constat d'assèchement des filières de recrutement des établissements publics de santé sur les métiers du soin comme sur les métiers des fonctions administratives, logistiques et techniques des établissements sanitaires et médico-sociaux, ainsi que d'un faible taux de chômage, la FHF Nouvelle-Aquitaine et ses deux partenaires, France Travail et le CHU de Bordeaux, ont souhaité renforcer leur partenariat en organisant cette journée aux fins de :

- Mieux se connaître et faire se rencontrer les acteurs du secteur ;
- Identifier les différents interlocuteurs et créer un réseau de référents dédiés afin de renforcer les relations et apporter une réponse adaptée à leurs besoins ;
- Partager et essaimer les bonnes pratiques déjà mises en œuvre sur le territoire.

Cet évènement a réuni à l'IMS Xavier Arnoz à Pessac **près de 80 participants, acteurs de l'emploi au sens large** :

- Les acteurs de la formation initiale et continue (dont les instituts de formation paramédicaux des établissements, l'ANFH...) ;
- Les acteurs de l'accompagnement des demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle (France Travail, Cap emploi, Mission locale) ;
- Le Rectorat de Nouvelle Aquitaine ;
- Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine ;
- Les employeurs du secteur public (des établissements adhérents dont le CHU de Bordeaux, co-organisateur, des représentants de chaque Groupement Hospitalier de Territoire - a minima l'établissement support de GHT - et quelques établissements médico-sociaux de Nouvelle-Aquitaine).

Ont également participés la Préfecture de Nouvelle-Aquitaine et l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce cadre, les participants ont pu bénéficier :

- **D'un temps de conférence** visant à :
 - o Présenter les établissements organisateurs et les acteurs présents (leurs rôles et leurs missions) ;
 - o Proposer des illustrations/témoignages de bonnes pratiques relatives à des partenariats locaux efficaces (Découverte des métiers, sécurisation parcours formation, recrutement, etc.) ;

- **Des ateliers collaboratifs axés sur « les déclinaisons(s) dans les territoires » autour de quatre thématiques visant à réfléchir aux actions communes qui pourraient être développées et mises en œuvre en faveur de l'emploi en santé :**
 - o Mettre en place un réseau de référents identifiés pour développer l'interconnaissance et les interactions
 - o Promouvoir et communiquer sur l'attractivité des métiers de la santé
 - o Sécuriser l'entrée en parcours de formation
 - o Optimiser les process de recrutement et diversifier les modalités.

Ces travaux ont ouvert de **multiples pistes de collaboration et de nombreux rendez-vous sont déjà programmés**, dans les prochaines semaines, afin de poursuivre les réflexions et le déploiement d'initiatives dans les différents territoires de la région.

Face au succès de cette journée, une deuxième édition devrait être organisée en 2025.

5.1.2 Actualisation de l'enquête métiers en tension de l'ANFH

L'ANFH et la FHF Nouvelle-Aquitaine ont souhaité **actualiser l'enquête sur les difficultés de recrutement des établissements**, menée fin 2020 à la veille du COVID, aux fins notamment de :

- Evaluer les difficultés de recrutement par métiers ;
- Quantifier les postes non pourvus ;
- Identifier les raisons et les solutions auxquelles les établissements ont ou souhaiteraient avoir recours pour pallier ces carences ;
- Mais également actualiser les indicateurs en termes d'absentéisme et de turn over.

L'enquête adressée, avec l'appui de l'institut BVA, à l'ensemble des 284 établissements sanitaires et médico-sociaux de la région a permis de recueillir des données très instructives grâce au taux de participation important (73%) et représentatif des différents types de structure.

Une synthèse des résultats de cette enquête a permis de nourrir les échanges avec les adhérents et les partenaires dont le Conseil régional et l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans l'objectif de **soutenir une augmentation de l'offre de formation** (nombre de places financées notamment pour les IBODE et manipulateurs en radiologie) **dans le cadre du schéma des formations sanitaires et sociales**.

5.1.3 Contrat de déclinaison du schéma des formations sanitaires et sociales

La FHF NA a engagé, courant 2024, des échanges plus étroits avec le Conseil régional. Dans ce cadre, elle a pu être associée à la relecture du contrat régional de filière santé 2024-2028 sur lequel elle a formulé des remarques et des propositions notamment entre autres :

- S'agissant de l'objectif d'adaptation de l'offre de formation aux besoins et spécificités du territoire, la FHF NA a rappelé qu'il était **essentiel d'augmenter le volume de personnes formées dans les instituts / écoles** ;
- S'agissant de la sécurisation du financement des instituts par la conclusion d'une convention CPOM avec la Région, elle a souligné **l'importance de poursuivre le financement des formations diplômantes** pour lesquelles la Région fixe des préconisations de quotas régionaux (EIBODE, IFCS, EIADE...), de même que **le financement de l'adaptation des locaux aux augmentations capacitaires et aux perspectives d'emploi** recensées dans les territoires, ou encore **la participation au financement des revalorisations statutaires des professionnels de la formation** ;
- S'agissant d'attractivité, **la FHF Nouvelle-Aquitaine a regretté que le contrat n'emporte pas d'engagement en faveur du lancement d'une campagne de communication en externe**, de type campagne publicitaire de recrutement pour l'armée ;
- S'agissant des parcours et compétences, la FHF Nouvelle-Aquitaine a proposé :
 - o La mise en place d'un **modèle de détection de potentiels et d'organisation de formations délocalisées** en proximité immédiate des apprenants
 - o **L'organisation d'une gestion de stage territorialisée**, qui devrait passer notamment par le financement de postes coordonnateurs de stage des Groupements hospitaliers de territoire (GHT).

Forte de ce dialogue renoué, la FHF Nouvelle-Aquitaine sera dès 2025 associée plus précocement aux travaux du Conseil régional impactant les établissements adhérents.

5.2 Contribution à la feuille de route nationale de l'hospitalisation à domicile (HAD) publique

La FHF nationale a souhaité cette année structurer un **plan stratégique de l'offre d'HAD publique dans les territoires** en s'appuyant notamment sur les GHT.

Afin d'y parvenir, la FHF a souhaité construire des **diagnostics régionaux** permettant d'améliorer sa connaissance de l'offre publique en HAD :

- Sur le volet quantitatif via les données de FHF DATA ;
- Sur le volet qualitatif avec l'appui des fédérations régionales au moyen d'entretiens avec les opérateurs HAD publics de la région.

Dans ce contexte, la permanence de la **FHF Nouvelle-Aquitaine a réalisé des entretiens avec les différentes HAD de la région et a contribué à la feuille de route nationale** de la FHF.

5.3 Contribution à la transformation écologique en santé

Conformément à ses orientations stratégiques 2024, la FHF NA a participé à plusieurs travaux en lien avec la transformation écologique en santé



- Organisation des formations ANAP à destination des gouvernances de GHT
- Co-organisation avec 11 partenaires d'une nouvelle journée régionale santé durable début 2025 et co-pilotage du comité scientifique
- Participation au COPIL RSE (finalisation des outils)
- Participation à la journée du partenaire, l'ADSNA, le 26 juin.

5.4 Développement d'un partenariat avec les représentants des usagers

La FHF Nouvelle-Aquitaine a développé un partenariat avec l'association France Assos Santé, représentante des usagers dans le cadre de la démocratie sanitaire. Sur ces fondements, la fédération régionale s'est engagée :

- Dans la **construction de positions communes** vis-à-vis des autorités de tutelle, comme par exemple, pour l'évolution de la stratégie régionale de gestion des lits en préconisant de :
 - Inscrire l'objectif relatif au déploiement du dispositif gestion des lits dans :
 - Le nouveau Projet régional de santé (PRS)
 - Les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements publics et privés (en prévoyant, éventuellement, des pénalités) en vue d'encourager une collaboration inter-régionale des acteurs ;
 - Engager les conférences des Présidents de CME dans la démarche ;
 - Etablir un état des lieux des dispositifs de gestion des lits déployés sur la région ;
 - Mettre en avant et capitaliser sur les expériences réussies en prévoyant notamment des temps d'échange avec les établissements précurseurs ;
 - Appuyer et accompagner les DSI dans la mise en œuvre du dispositif SI ;
 - Fournir des outils au bed manager en assurant notamment une cohérence départementale des outils SIH pour une meilleure interopérabilité à l'échelle départementale ;
 - Engager une réflexion en termes de parcours non ciblée sur les seuls hôpitaux en :

- Etablissant un diagnostic de l'offre de soins d'aval, en particulier des lits et places de SSR et mettant tout en œuvre en vue de favoriser la fluidification du parcours patient ;
- Consolidant la démarche en lien avec les établissements sociaux et médico-sociaux et dont les filières gériatriques ;
- Dans la **participation à l'opération « Silhouette »** avec l'appui des établissements adhérents dans le but de faire connaître les représentants des usagers et leur rôle.
Ainsi, la fédération régionale a contribué à la définition de la stratégie et des modalités pratiques de déploiement, a fait le lien avec les établissements et, plus particulièrement, les commissions des usagers et elle a relayé la communication sur cette opération.
Au final, près de 300 silhouettes ont été distribuées et positionnées dans les établissements.

5.5 Poursuite des missions afférentes au service civique



Depuis 2016, la FHF NA dispose d'un agrément collectif au service civique.

- Une centaine d'établissements sont rattachés à cet agrément ;
- 15 fiches missions ont été agréées à la fois pour les établissements de santé et les structures médico-sociales ;
- En 2024, environ 50 contrats ont été signés.

La permanence de la FHF NA est en charge de la gestion administrative de l'agrément collectif. Elle assure un suivi des contrats, une veille et accompagne les établissements dans leurs démarches.

Elle a également organisé trois sessions de formation en visioconférence à destination des tuteurs.

Dans un souci de cohérence et de coordination enfin, la permanence de la FHF NA participe à des réunions avec les autres fédérations régionales afin d'échanger sur les pratiques et les outils mobilisés.

5.6 Réalisation d'enquêtes

La FHF Nouvelle-Aquitaine a réalisé, tout au long de l'année, des enquêtes en vue d'objectiver et d'appuyer les positions défendues aux niveaux national et régional sur des sujets importants tels que :

- En matière de finances : sur l'évolution du coût de l'électricité, les trésoreries des établissements (septembre 2024), les situations budgétaires et financières (novembre 2024) ;
- En matière de RH ;
- Pour le ESMS : les difficultés financières, la mise en œuvre de la réforme des SAD

5.7 Rédaction d'articles

La FHF Nouvelle-Aquitaine a contribué, enfin, à la **Revue hospitalière de France** en rédigeant, en début d'année, **un article sur la résilience hospitalière valorisant les actions régionales** en la matière (congrès interrégional, enquête RH, partenariat avec France Travail, appui spécifique aux établissements sociaux et médico-sociaux, participation au défi de la transformation écologique...).

6. Orientations stratégiques pour 2025

- **Relayer les difficultés financières rencontrées par les établissements auprès des autorités de tutelle et au national**
 - o Soutenir les établissements sanitaires sur les questions financières
 - o Contribuer à l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des réformes de financement (urgences, psychiatrie et SMR) ;
- **Poursuivre le soutien aux ESMS**
 - o Accompagner les ESMS dans le cadre des réformes de financement (fusion des sections soins et dépendances) ;
 - o Accompagner les SSIAD dans la réforme des services à domicile ;
 - o Valoriser les bonnes pratiques en matière de coopérations médico-sociales ;
 - o Soutenir les ESMS dans le virage numérique et la cybersécurité ;
- **Accompagner la réforme du régime des autorisations d'activité**
 - o Appuyer les établissements sanitaires adhérents pour la défense de leurs dossiers d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation en CSOS suite à la révision du PRS et dans le cadre de l'évolution des régimes des autorisations
 - o Promouvoir une organisation efficiente de l'offre de soins non programmés
 - Organisation de l'offre des urgences dans la perspective de la réforme de ces activités dans le cadre notamment des réflexions sur les antennes d'urgence
 - Stratégie de déploiement des centres (publics) de santé
 - o Accompagner les établissements sur le déploiement de la stratégie de prévention ;
- **Poursuivre l'implication de la FHF Nouvelle-Aquitaine dans la démocratie sanitaire** en portant les positions des établissements notamment en Commission Régionale Santé et Autonomie (CRSA) et en Commission Spécialisée pour l'Organisation des Soins (CSOS) ;
- **Accompagner les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de développement durable et de responsabilité sociétale d' « entreprise » (RSE)**
 - o Inciter les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux à s'engager de manière forte dans le respect d'une sobriété énergétique à court, moyen et long terme
 - o Favoriser l'intégration de la notion de développement durable dans le cadre des investissements immobiliers, notamment dans les projets Ségur investissement
 - o Promouvoir les achats durables dans une logique d'économie circulaire
 - o Encourager les établissements à s'engager dans une démarche RSE
 - o Se structurer avec les partenaires pour une santé durable (organisation de journée régionale)
 - o Tirer les enseignements de la formation ANAP délivrée aux gouvernances de GHT ;
- **Soutenir les établissements dans le cadre de l'organisation et de la gestion RH**
 - o Ressources humaines médicales
 - Participer activement aux réflexions sur la révision du schéma régional de la permanence des soins (PDSES)
 - Préciser les conditions préalables à la mise en œuvre des directions communes, pôles inter-établissements et équipes médicales de territoire ;
 - Soutenir la répartition des internes et docteurs juniors dans les différents territoires de la région ;
 - o Ressources humaines non médicales
 - Participer aux réflexions relatives à la déclinaison du schéma des formations sanitaires et sociales ;
 - Organiser une nouvelle édition de l'enquête régionale métiers en tension et difficultés de recrutement en partenariat avec l'ANFH NA ;
 - Déployer le plan d'actions inscrit dans la convention de partenariat conclue avec France Travail et organiser une nouvelle édition de journée emploi en santé ;
- **Renforcer la communication et le lobbying en vue d'asseoir le poids et d'accroître la visibilité des actions de la FHF NA**
 - o Développer le lobbying auprès des élus (Présidents de conseil de surveillance députés et sénateurs...)
 - o Concevoir des supports de présentation de la FHF NA, ses actions et ses chiffres clés à destination des adhérents et du grand public
 - o Organiser des conférences de presse régulières
 - o Développer les communications sur les réseaux sociaux.